

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2017, N° 09

31 OCTOBRE 2017

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Nous devons voter pour le poste de maire de notre municipalité.

Pour la première fois, je suis en élection. Je ne vois que du positif, car c'est un bon indicateur sur l'appréciation de mon travail par la population.

Je peux vous confirmer que j'ai hâte de travailler avec les nouveaux conseillers, bravo pour votre élection et bienvenue.

Soyez assuré que pour défendre et représenter notre municipalité, je sais comment le faire, mon expé-

rience après huit ans et mon diplôme d'administrateur municipal me seront utiles.

L'important est de bien vous servir, défendre les intérêts de la municipalité et de bien connaître nos députés.

Une entente a été signée en 2016 avec Énergie éolienne du Bas-Saint-Laurent pour un parc éolien de Roceveaux et celui de Nicolas Rioux de 225 MW situés sur les terres publiques du Témiscouata.

Nous avons reçu des nouvelles sur la répartition des redevances de notre consortium de partenaires

communautaires :

- 2017 près de 6 000 \$
- 2018 près de 21 000 \$
- 2019 près de 60 000 \$

Ce dernier montant est pour une période de 20 ans.

Je vous informe aussi que les travaux de rénovation de la cuisine au centre communautaire sont commencés et se termineront le 10 novembre prochain.

Cependant, les travaux n'empêchent pas la tenue de vos activités.

Merci de votre collaboration,

Denis Santerre, maire



EN NOVEMBRE...

- ◆ Le 5, élection municipale de 10 h à 20 h
- ◆ Le 11, Jour du Souvenir
- ◆ Le 12, brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- ◆ Le 13, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 15, clinique de vaccination 2017 au centre communautaire de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h
- ◆ Le 18, consultation publique *Politique familiale* au centre communautaire à 16 h
- ◆ Le 19, salon du cadeau et OLO au centre communautaire
- ◆ Le 25, soirée dansante au centre communautaire avec le Duo Juxe-box à 20 h 30
- ◆ Le 26, récital d'airs populaires d'opéra à la Résidence des Sables à 14 h

DANS CE NUMÉRO :

SÉANCES DU CONSEIL OCTOBRE 2017	2
CAMPAGNE DE VACCINATION, CERCLE DE FERMIERES	3
BIBLIOTHÈQUE, REGROUPEMENT DES FEMMES, OBVNEBSL	4
CHRONIQUE DU 150 ^e , CONSULTATION PUBLIQUE	5
SERVICE D'ANIMATION, PNEUS SAISONS HIVERNALES	6
AVIS PUBLIC DU SCRUTIN	7
CALENDRIER NOVEMBRE 2017	8

SÉANCE DU CONSEIL OCTOBRE 2017, VOTRE CONSEIL À RÉSOULU :

D'augmenter provisoirement l'emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis afin de permettre un montant maximal autorisé de 700 000 \$ afin de couvrir le paiement total des dépenses effectuées en vertu du *Règlement d'emprunt n° 2017-02* et en attendant les versements dans les prochains mois de l'aide financière dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (*TEC 2014-2018*).

De retenir la soumission de *Entreprises Gilles Fournier* au montant forfaitaire de 1 550 \$ plus les taxes pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2017-2018;

D'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur André Bernier, à poursuivre les travaux de

débroussaillage en bordure des chemins municipaux par *Entreprise Daniel Duchaine* au tarif horaire de 85 \$ (24 heures de travaux);

D'accepter de parrainer le projet et d'autoriser la préparation et la présentation d'une quatrième demande d'aide financière pour l'aménagement d'une serre communautaire dans le cadre de l'Équipe de valorisation de la communauté de SC Johnson;

D'autoriser le directeur général, monsieur Adam Coulombe, à ouvrir le poste de préposé à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire pour la prochaine saison hivernale;

D'autoriser le directeur général à ouvrir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2017-2018;

D'autoriser l'installation d'une prise électrique de

240 volts dans la salle au centre communautaire par *Construction Gides April inc.* de 810,20 \$ plus les taxes;

D'accepter le 3^e budget révisé 2017 en date du 1^{er} septembre 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 12 698 \$ au lieu d'un montant initial de 9 999 \$;

De nommer monsieur Denis Santerre représentant du conseil municipal de Baie-des-Sables au sein du comité de concertation relatif au projet de regroupement des Offices d'habitation de Saint-Ulric, Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer;

D'aviser par lettre madame Éliane Ouellet que la Municipalité de Baie-des-Sables n'est pas en mesure de donner suite à sa demande de l'aménage-

ment d'un stationnement pour sa voiture le long de la rue de l'Église;

De mettre à la disposition le local des jeunes au sous-sol du centre communautaire afin d'implanter le projet pilote d'un service d'animation en période scolaire;

D'appuyer la Municipalité de Saint-Gabriel-de Rimouski dans ses démarches en vue de maintenir les bureaux administratifs de la nouvelle Société d'exploitation des ressources sur leur territoire;

De proclamer Baie-des-Sables à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale;

D'appuyer le *Groupe environnement Uni-Vert* de la région de Matane dans ses démarches de financement auprès du *Programme interactions communautaire* pour son projet de réhabilitation du milieu côtier de Baie-des-Sables (génie végétal).

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LE 13 NOVEMBRE 2017

- Nomination du maire suppléant;
- Établissement du calendrier 2018 des séances ordinaires du conseil municipal;
- Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;
- Demande de commandite pour le bulletin d'information municipal en 2018;
- Autorisation de paiement à *Les Pavages des Monts* pour des travaux de pavage dans le 4^e Rang Ouest, les routes

Dion et du Cimetière;

- Approbation du calendrier 2018 des collectes des matières résiduelles;
- Embauche du personnel pour l'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale;
- Heures d'ouverture du centre communautaire pour la saison hivernale 2017-2018;
- Approbation du 4^e budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables.

CAMPAGNE DE VACCINATION 2017

Mercredi 15 novembre 2017 de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h au centre communautaire, clinique de vaccination saisonnière.

Prévoir porter des vêtements adaptés soit blouse, chemise ou chandail à manches courtes et amples.

Le vaccin est offert gratuitement :

- aux personnes de 60 ans et plus;
- aux enfants de 6 à 23 mois;
- aux familles et aux personnes prenant soin des enfants de 0 à 23 mois;
- aux personnes souffrant d'une maladie chronique et à leurs proches;
- aux personnes présentant des problèmes d'obésité importante;
- aux femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2^e ou au 3^e trimestre de grossesse;
- aux travailleurs de la santé qui oeuvrent dans un établissement/installation qui donne ou fournit des soins de santé à des patients ou aux travailleurs de la santé qui, dans le cadre de leurs activités, ont des contacts avec les personnes à risques. Le terme travailleur de la santé regroupe les employés salariés, les médecins, les stagiaires et les bénévoles.

Nous vous rappelons que le vaccin constitue le meilleur moyen de protection contre la grippe saisonnière et ses complications potentielles.

Merci de votre collaboration!

**RESTEZ LOIN
DE LA GRIPPE**

Le 5 novembre :

retour à l'heure normale



PETIT COIN DE RÉFLEXION

L'automne est un andante mélancolique et gracieux qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver.

George Sand

LE COIN DES FERMÈRES

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà, la fin d'octobre toute proche, les jardins sont vides et les tablettes du garde-manger bien remplies de pots de conserve de toutes les couleurs. Peut-être reste-t-il encore quelques chaises de parterre à rentrer et quelques cordes de bois, mais on est presque prêt pour l'hiver.

Dimanche dernier, pour souligner l'arrivée de l'automne et du même coup notre 95^e anniversaire de fondation, les Fermières comme toujours ont mis les mains à la pâte afin vous recevoir pour célébrer avec elles cet évènement et comme toujours, ça se termine par un délicieux banquet.

Il y a 95 ans, « ces femmes de notre village » ont travaillé à mettre sur pied votre Cercle de Fermières. Aujourd'hui, leur relève comme madame Rolande Morin qui encore vous fait cuire du cipaille ou donne son délicieux sucre à la crème pour OLO ou les mesdames Léonie, Lise, Carmen pour n'en nommer que quelques-unes qui donnent de leur temps, de leur expérience, de leurs recettes de toutes sortes pour faire de chaque évènement une réussite.

Le dimanche 19 novembre prochain au centre communautaire aura lieu encore cette année, notre salon du cadeau et notre vente de pâtisseries pour OLO (œuf, lait, orange) qui aide la fondation du même nom a donné des nutriments nécessaires aux femmes enceintes vivant des difficultés pour qu'elles puissent mettre au monde des bébés en santé. Venez nous encourager encore en grand nombre. L'an dernier, nous avons presque réussi à atteindre l'objectif de 3 bébés (1 bébé coûte 360 \$). Tous les profits de cette journée vont à OLO.

Et en terminant, merci mille fois à toutes celles et tous ceux qui ont fait de ce 95^e anniversaire une réussite!

Prochaine rencontre mensuel **le mardi 14 novembre à 19 h 15 à la Résidence des Sables.**

Odette St-Laurent, présidente

Le prochain bulletin vous parviendra le 30 novembre et la date de tombée des articles sera le **23 novembre 2017.**

UN MOT DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La collection tournante (volumes du CRSBP du Bas-St-Laurent) arrivera **le jeudi 9 novembre**.

Nous prévoyons aussi, comme par le passé, faire plusieurs achats pour le mois de décembre. Cela permettra aux plus jeunes comme aux plus vieux de bénéficier des dernières parutions pendant le temps des Fêtes. **Venez donc faire vos suggestions d'achats!**

Nous avons acheté récemment le livre *Le temps des seigneurs*, Dan Bigras y parle de lui-même, de son enfance, de ce qui a fait de lui un enfant blessé. Monique Roy qui l'a emprunté saura vous en faire un commentaire.

La bibliothèque **ouvre maintenant à 15 h 15** pour que les élèves de l'école qui le désirent puissent traverser après les cours pour y faire leurs devoirs, bouquiner, prendre leur collation. Ils retournent chez eux à pied ou attendent l'arrivée de leurs parents. Ils apprennent aussi le fonctionnement de la bibliothèque : une formule gagnant-gagnant pour tous.

J'ai aussi observé qu'avec la noirceur qui arrive plus tôt, l'affluence diminue à partir de 18 h, la bibliothèque fermera donc à 18 h 30 à partir de novembre.

Merci et au plaisir de vous voir!

Françoise Vaillancourt, responsable

HEURES D'HIVER ÉCOCENTRE DE MATANE

Du 1^{er} novembre au 30 avril :

Lundi au vendredi : 12 h à 17 h

Samedi : 8 h à 17 h

330, rue Yves-Bérubé (à l'extrémité Ouest de la ville)
Matane, tél. 418 562-5023

REGROUPEMENT DES FEMMES DE LA RÉGION DE MATANE

Atelier inter-municipal

Le 6 décembre est la *Journée internationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes au Canada*. Instituée en 1991 par le Parlement du Canada, cette journée rappelle l'assassinat de 14 jeunes femmes en 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, tuées parce qu'elles étaient des femmes.

Le regroupement des Femmes de la région de Matane organise un atelier intermunicipal.

Nous vous invitons à venir fabriquer le traditionnel **ruban blanc** qui sera distribué dans votre communauté.

Date : 22 novembre 2017

Heure : 9 h 30 à 12 h

Endroit : 67, avenue D'Amours, Matane



Pour information et/ou inscription, communiquez avec les intervenantes-animatrices

Johannie Jomphe et/ou Reine Imbeault au 418 562-6443

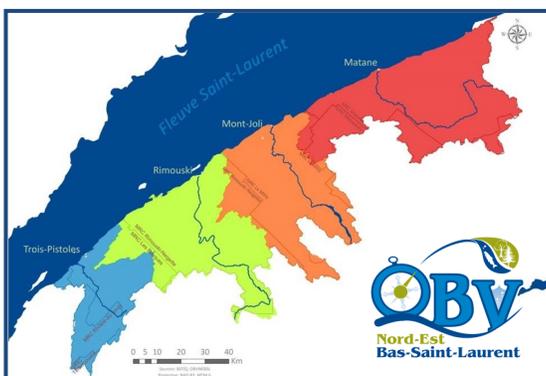
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

20, rue du Couvent, C.P. 39
Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0
Téléphone : 418 772-6218
Télécopie : 418 772-6544

Messagerie : baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet : www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Le saviez-vous?

Dans le Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, le territoire octroyé à l'OBVNEBSL pour accomplir sa mission totalise **8 209 km²** en superficie et comprend **quatre grands bassins versants, soit ceux de la rivière Trois-Pistoles, de la rivière Rimouski, de la rivière Mitis et de la rivière Matane.**

Considérant la particularité de ces quatre secteurs, un **comité local de l'eau (CLEau)** a été créé, dans chacun des quatre bassins versants du territoire. Le principal mandat des CLEau est d'aider l'OBV à mieux comprendre les réalités de ses bassins versants. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : <http://obv.nordestbsl.org/obvnebsl-comites-locaux.html>

CHRONIQUE DU 150^E : LA CENTRALISATION DES ÉCOLES

La commission scolaire de Baie-des-Sables vient de compléter son programme de centralisation de l'enseignement. Avec l'organisation de ce nouveau système, quatre écoles de rangs ont été fermées. L'instruction, dans un rayon de 10 milles, se donne actuellement au collège et au couvent du village.

Selon les commentaires obtenus à la suite de cette instauration du système est très efficace. Quatre autobus s'occupent du transport des élèves dans les rangs. Il n'y a aucune difficulté de ce côté. En tout, quelque 350 élèves profitent de cette centralisation.

On a inauguré au début de l'année scolaire une école pour garçons dans le village. Il existait un couvent depuis 1955. La centralisation fut complétée en septembre. Les enfants des rangs profitent ainsi des mêmes avantages que ceux du village. Quatre autobus modernes amènent les élèves aux deux écoles centrales chaque matin et les reconduisent à la maison le soir. Un cinquième transport conduit aussi chaque jour les garçons à la section scientifique ainsi que ceux de 10^e et 11^e année au couvent paroissial. De temps en temps aussi elles se rendent à Mont-Joli pour suivre certains cours sur les matières exigeant des spécialistes et des laboratoires.

Le couvent de Baie-des-Sables est doté d'une classe d'enseignement ménager où une technicienne donne régulièrement des cours. Le collège possède également un ate-

lier scolaire bien organisé où les garçons apprennent le maniement des principaux outils et jugent leurs aptitudes pour divers métiers manuels.

Pour mieux réaliser son unité pédagogique, la Commission scolaire locale a confié à un responsable pédagogique le soin de l'éclairer sur toutes les questions d'ordre scolaire. Un comité paroissial d'éducation sous la présidence de monsieur Martin Caron réunit les parents et les personnes intéressées aux problèmes de l'éducation. Il y a aussi le cercle pédagogique sous la direction de mademoiselle Monique Ouellet, groupant les titulaires religieux et laïcs.

Le couvent est sous la direction des Sœurs du Saint-Rosaire. La directrice est la révérende mère Saint-Marc. Le collège est dirigé par monsieur Philippe Morin, dans l'enseignement depuis plus de 20 ans à Baie-des-Sables. Monsieur l'abbé Adélarde Ouellet est curé de la paroisse. Les membres de la Commission scolaire sont : MM Désiré Levesque, président, Georges Ratté, F.-X. Lebel, Camille Charest et Robert Bernier. Le secrétaire est monsieur Jean-Paul Massé.

On semble très satisfait de la centralisation. L'on prétend que beaucoup d'autres municipalités scolaires devraient adopter ce système.

Paru dans le journal Le Soleil le 8 mars 1962

INVITATION À LA CONSULTATION PUBLIQUE

Il y a quelques mois déjà, la municipalité de Baie-des-Sables s'est engagée dans l'élaboration d'une *Politique familiale*. Cette démarche sert à recueillir les besoins des enfants et des parents et à établir des solutions adaptées pour améliorer la qualité de vie de chacun.

En tant que leaders communautaires de Baie-des-Sables, nous avons l'honneur de vous inviter à la consultation publique du **18 novembre 2017 à 16 h au centre communautaire** (117, route 132). Pour assurer que les actions choisies représentent le mieux possible les citoyens de la municipalité, la participation de chacun est importante. C'est pourquoi nous vous invitons à diffuser cette invitation au sein de votre organisation et entourage. Lors de l'événement, un atelier spécialement pour les enfants est prévu et un goûter sera servi. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec

Maggie Beaulieu-Pelletier au 418 562-6734 poste 238.

Espérant vous voir lors de cette rencontre citoyenne, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

Maggie Beaulieu-Pelletier

Pour *Le comité famille de Baie-des-Sables*

Le 1^{er} novembre...

...date limite pour les déclarations des exploitants de carrière et de sablière.

DEMANDE DE DONS POUR SERVICE ANIMATION

J'aimerais attirer votre attention afin de souligner la belle démarche de trois mamans ayant des enfants en milieu scolaire qui ont fait les démarches nécessaires afin de rendre possible la garde d'enfants le matin avant les classes, le midi et le soir jusqu'à 18 h.

Il faut aussi souligner que sans l'accord et ouverture de notre maire Denis Santerre, ce service n'aurait sûrement pas lieu encore.

Désormais, ce service est offert au centre communautaire, nous avons un superbe local et ce projet est du long terme.

J'ai, et avec grand intérêt, répondu à la demande des trois mamans qui cherchaient une personne fiable, aimant les enfants et disponible pour combler la problématique du gardiennage.

Comme ce projet n'est parti de rien, nous avons des besoins urgents et je fais appel à tous les gens qui font du tri à la maison.

En grandes lignes :

Jeux et jouets de 4 à 12 ans :

- Tout pour le bricolage, scrapbooking et toute autre forme d'art accessible aux âges mentionnés;
- Casse-tête, jeux éducatifs, films, jeux vidéo et des livres.

Tout ce qui tourne autour du sport :

- Caissons en bois ou comme ceux des laitiers afin de créer des cases pour les sacs à lunch et autres effets personnels des enfants.
- Besoin d'un bureau de travail, classeur et d'une armoire avec tablettes qui peut se barrer.

Contactez-moi si vous faites du débarras ou si vous offrez à bon prix des items recherchés.

Merci à tous !

Nathalie M. Nadeau, 418 566-9567

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE PNEUS CONÇUS POUR LA CONDUITE HIVERNALE

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (Chapitre C-24.2, r. 45, a. 440.1). Assurez-vous que vos pneus d'hiver portent ce pictogramme. 

Il est obligatoire depuis le 15 décembre 2014 sur tous les pneus d'hiver installés sur un véhicule de promenade immatriculé au Québec.

Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (Chapitre C-24.2, r. 44, a. 441)

1. L'utilisation de crampons est autorisée, à compter du 15 octobre d'une année jusqu'au 1^{er} mai de l'année suivante, sur les pneus de tout véhicule de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg, de tout véhicule de promenade et de tout taxi à la condition qu'un tel véhicule soit muni de pneus à crampons aux 2 extrémités d'un essieu et, s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit également sur les roues de l'essieu arrière.
2. L'utilisation de chaînes est autorisée, à compter du 15 octobre d'une année jusqu'au 1^{er} mai de l'année suivante,

sur les pneus de tout véhicule d'urgence, de tout tracteur de ferme ou de tout autre véhicule routier utilisé pour le déneigement et l'entretien d'hiver.

Code de la sécurité routière :

Avoir de bons pneus

Article 270 : « Tout véhicule routier doit être muni de pneus conformes aux normes établies par règlement. »

Y voir clair

Article 265 : « Le pare-brise et les vitres d'un véhicule automobile doivent être conformes aux normes établies par règlement pour assurer la visibilité du conducteur. »

Déneiger son véhicule

La présence de neige ou de glace sur un véhicule circulant sur les chemins publics représente un danger potentiel pour les autres usagers de la route. En effet, une perte de neige peut réduire considérablement la visibilité, alors qu'une chute de glace peut blesser des piétons, endommager des voitures et même causer des accidents.

Merci de votre collaboration!

Avis public du scrutinMunicipalité
BAIE-DES-SABLES

Scrutin du

2017	11	05
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

- un scrutin sera tenu;
- les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Page 1 de 1POSTE : MAIRE

- | | | |
|--------------|-----------------|-----------------------------------|
| <u>Denis</u> | <u>SANTERRE</u> | |
| Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
- | | | |
|---------------|-------------------|-----------------------------------|
| <u>Odette</u> | <u>ST-LAURENT</u> | <u>Baie-des-Sables 2017</u> |
| Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |

- un **vote par anticipation** sera tenu de **12 h à 20 h** au(x) lieu(x) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1^{er} jour :

endroit Centre communautaire
 date 2017-10-29
 section de vote (n^{os}) 1 à 2

- les bureaux de vote le **jour du scrutin** seront ouverts le de **10 h à 20 h** aux endroits suivants :

2017	11	05
année	mois	jour

endroit Centre communautaire
 section de vote (n^{os}) 1 à 2

- le **recensement** des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit Centre communautaire
 date 2017-11-05
 heure 21 h

Signature

Donné à BAIE-DES-SABLES
Municipalité, le

2017	10	17
année	mois	jour

ADAM COULOMBE
Président d'élection

Pour plus d'information, composer le

418	772	6218
Ind. rég.	Numéro de téléphone	

NOVEMBRE 2017

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Limite déclaration Droits de carrières et de sablières	2 	3	4
5 Retour à l'heure normale Scrutin de 10 h à 20 h	6 	7	8	9 	10	11  <i>Jour du Souvenir</i>
12 Brunch au centre communautaire dès 9 h 30	13  Séance du conseil à 20 h	14 Réunion mensuel Cercle de Fermières à 19 h 15	15 Clinique de vaccination au centre communautaire	16 	17	18 Consultation publique au centre communautaire à 16 h
19 Salon du cadeau et OLO au centre communautaire de 10 h à 16 h	20 	21	22	23 Date de tombée des articles pour le bulletin	24	25 Soirée dansante Duo Juke-box centre communautaire à 8 h 30
26 Récital d'opéra à la Résidence des Sables à 14 h	27 	28	29	30 Sortie du bulletin		



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h à 18 h 30

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS